

## Les implications socio-économiques du vieillissement (Panel 2)

La Suisse est un vieux pays et l'Europe, un vieux continent.

Après des siècles d'expansion démographique et économique, ponctués de guerres et d'épidémie, notre partie du globe a fini par s'assagir et goûter aux joies de la prospérité.

C'est une donnée générale à l'échelle européenne : on vit mieux et plus longtemps, mais on fait moins d'enfants....

La Suisse n'est pas à l'écart de ce mouvement général. Depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle, la population helvétique a vu son nombre croître et son espérance de vie augmenter.

En passant d'une société rurale alpestre à un modèle urbanisé, à dominante industrielle et commerciale, la structure même de la société suisse s'est modifiée.

Une médecine plus proche et plus développée, un pouvoir d'achat et des conditions d'emploi meilleures, des possibilités de transports améliorées, il n'en fallait pas plus pour que la Suisse du 20<sup>ème</sup> siècle voie sa population augmenter.

Considérons deux facteurs : celui de la progression démographique et celui de l'âge de la population. Au 20<sup>ème</sup> siècle, la croissance démographique a été en hausse significative pendant deux périodes bien distinctes.

Les années 1900-1910 qui voit une natalité en hausse et une mortalité en baisse, dans un contexte économique urbain favorable, et la tranche 1943- 1970, avec une forte natalité et un flux migratoire important.

Si la Suisse, en 1918, a été touchée comme les autres pays d'Europe par l'épidémie de grippe espagnole, elle n'a pas subi les pertes civiles et militaires qui ont stoppé la progression démographique européenne durant les deux conflits mondiaux.

Avec une agriculture et un appareil de production industriel intact, elle a pu offrir le plein emploi à sa population tout en faisant appel à de nombreux travailleurs migrants dont beaucoup se sont fixés sur place. Il était bien évident que cette nouvelle population étrangère allait vite se mélanger à la population indigène et y créer de nombreuses familles.

Bien sûr, on peut objecter que cette baisse de la population active va faire baisser les chiffres du chômage, mais c'est là un argument à bien court terme.

Avec le vieillissement accéléré de la population, c'est une mutation profonde aux conséquences désagréables qui va toucher notre pays. Cet allongement de la durée de vie va, bien sûr, créer de nouveaux besoins et donc, renforcer les professions aptes à les satisfaire. Les secteurs de la santé et du paramédical vont connaître une progression fulgurante de la demande de soins. En découlera une hausse des bâtiments, des installations et du personnel apte à les dispenser. Même constat pour le secteur de l'accompagnement des seniors à domicile. Toute une nouvelle gamme d'emplois liés au maintien des personnes âgées à domicile va recruter ce que l'on appelle déjà des auxiliaires de vie. Aides ménagères ou accompagnants pour les achats et la promenade, c'est une nouvelle branche professionnelle qui va se mettre en place, avec une professionnalisation accrue.

Il faudra donc des écoles et des enseignants spécialisés en la matière pour former ce personnel.

Encore faut-il que des volontaires se présentent !

Quand on voit la pénurie actuelle de personnel infirmier et hospitalier dans notre pays, on peut se demander si ces besoins seront satisfaits à leur pleine mesure.

Les secteurs du tourisme de groupe va aussi bénéficier de cet accroissement de la durée de vie.

C'est un fait, les seniors rechignent à voyager seuls et leurs rythmes sont différents. Il leur faut des destinations moins chères, moins lointaines, moins aventureuses et meilleur marché.

Déjà, de nombreuses destinations remplissent leurs « avant » et « après » saisons avec une clientèle du troisième et quatrième âge. Le secteur du tourisme et des voyages devra s'adapter à cette clientèle qui risque de devenir majoritaire et, donc, plus exigeante.

Les services publics devront également prendre en compte l'émergence de cette nouvelle majorité citoyenne, aux demandes et aux revenus fort différents, que ce soit dans le domaine des transports publics ou individuels, de l'éclairage public ou de la voirie et bien entendu de la sécurité des personnes, des lieux et des biens.

La presse suisse a révélé que 6 caisses de pension sur 10 sont déjà en découvert.

Que va-t-il en être quand plus de soixante pour cent de la population va réclamer la juste récompense de ses années de labeur ?

Près de 30 % des Suisses auront atteint 64 ans en 2050, alors que seulement 17 % de la population en aura moins de 20.

Le remplacement progressif des actifs ne va pas s'effectuer correctement. A peine deux adultes en âge de travailler seront disponibles pour payer la pension d'un seul retraité !

Pire encore, la baisse progressive de la fécondité, soit une moyenne d'1,29 enfant par femme résidant en Suisse, va encore plus restreindre la succession des classes d'âges susceptibles de se succéder sur le marché du travail.

Les hommes vont-ils devoir travailler jusqu'à 72 ans et les femmes à presque 70 ?

Les services de notre Conseiller fédéral Pascal Couchepin n'ose avancer cette solution !

Même si avec l'âge, l'expérience professionnelle se bonifie, on voit déjà que près de 40% des actifs de plus de 58 ans sont déjà en chômage de longue durée.

Et l'âge moyen d'arrivée sur le marché du travail a passé de 19 ans voici 20 ans, à 22 de nos jours !

Sans doute doit-on comprendre cela comme une période de formation plus longue, ce qui garantirait une main d'œuvre mieux formée et d'un niveau de responsabilité professionnelle plus élevée.

Rien n'est moins sûr quand on voit l'actuel état de désespérance de la jeunesse à la recherche de son avenir.

Qu'une grande partie de la jeunesse s'occupe des retraités, l'idée est séduisante, mais qui va les payer ?

L'état, par le biais de l'impôt et des budgets sociaux ?

Les collectivités locales, avec des ressources qu'il faudra bien trouver dans la poche des actifs ?

Les organismes de prévoyance privée ? A condition que leurs organes de gestion gèrent les finances d'aujourd'hui comme le bien le plus précieux du futur !

Si, dans le monde entier, il existe une relève de femmes et d'hommes déterminés à ce que le futur soit le fruit de leur travail et de leur pensée, alors notre vieux continent sera celui de l'avenir des jeunes et pas seulement celui d'une population en voie d'extinction progressive. Il appartient à nos gouvernements la responsabilité d'une politique tournée vers l'avenir.

Ses instruments sont la formation et la politique familiale, notamment sous la forme d'un véritable soutien financier à la maternité et à la petite enfance.

Beaucoup de femmes aimeraient s'occuper de leurs enfants le plus longtemps possible, mais elles n'en ont pas les moyens. Une véritable politique sociale de la famille devrait redonner espoir et confiance à tous ceux qui hésitent à fonder une famille, par souci de l'incertitude du lendemain.

Construire des crèches dans les entreprises, c'est bien.

Etablir un vrai salaire maternel, c'est mieux !

Et donner à chacun la possibilité d'occuper une place de travail, avec un salaire juste pour avoir confiance dans l'avenir, ce serait parfait.

Le vieillissement de la population appelle des réponses nouvelles à une situation qu'il est fort possible de maîtriser efficacement.

Tout dépend des priorités budgétaires des Etats et des entreprises.

Si la collaboration entre les générations s'effectue d'une manière raisonnée, sans égoïsme, mais avec un sincère esprit de partage, le résultat peut s'avérer fructueux.

Avec la jeunesse vient l'enthousiasme et le dynamisme.

Mais cela ne rime à rien si on ne le conjugue pas avec l'expérience et la sagesse acquise au fil des années.

C'est cette conjonction positive qu'il faut favoriser pour que chaque citoyen, chaque travailleur puisse donner à son successeur l'envie de marcher sur ses pas et de faire mieux encore.

André REYMOND  
Avril 2009